



Lettre aux éleveurs présentant des oiseaux à la vente

Cactuseraie de Creisméas - 24 et 25 octobre 2026

Le cercle ornithologique de Plouzané organise sa 7ème bourse annuelle **les samedi 24 et dimanche 25 octobre 2026, de 10h00 à 17h00, à la Cactuseraie de Créisméas à Guipavas.**

Pour cette manifestation, différents partenariats ont été prévus (Télégramme, Radio Bonheur, Le Bon Coin, Facebook, Nos volières.com, ...)

La réception des oiseaux se fera de 8h30 à 9h30 le samedi comme le dimanche dans des cages propres, non surchargées et appropriées à la taille de l'oiseau. Demande d'attestation de provenance auprès de la DDPP obligatoire.

Attention, personne sur site avant 8h30.

Le ou les accompagnants devront s'acquitter du droit d'entrée fixé à 3 euros.

Tous les oiseaux proposés à la vente seront munis d'une bague fermée permettant leur identification (n° de l'éleveur, millésime, n° de l'oiseau, organisme ayant délivré la bague).

Chaque oiseau présent sur site sera inscrit sur la fiche d'enregistrement déposée à l'accueil à l'arrivée sur site.

Sur les cages figureront la dénomination de l'oiseau, son année de naissance, son numéro de bague, le nom l'éleveur, le prix de vente (libre).

Toute vente donne lieu à la rédaction d'un certificat de cession établi en 3 exemplaires.

Le fait d'engager des oiseaux implique l'acceptation totale du règlement (disponible sur demande).

Pour la convivialité :

À tous les éleveurs présents, un café sera offert le matin entre 8h30 et 10h00.

Le dimanche, un apéritif vous sera offert vers 12h00.

Contact : Xavier Guéguen - 06 30 04 68 70 – magwa29280@outlook.fr

Pour les inscriptions, l'éleveur devra s'acquitter d'un montant de **6 euros**, quel que soit le nombre d'oiseaux présentés.

Pour les éleveurs empêchés d'être présents **le samedi** mais qui auraient des oiseaux à vendre, le COP pourrait, sous réserves, s'occuper de vos oiseaux. (Contact : Xavier Guéguen, voir ci-dessus)

N'oubliez pas :

***D'effectuer une demande d'attestation de provenance auprès de la DDPP.
(Eleveurs du Finistère et extérieurs)***

De déposer impérativement à l'accueil lors de votre arrivée :

- La fiche d'enregistrement demandée pour chaque oiseau présent sur site.***
- Que tous les oiseaux présentés à la vente soient bagués.***
- Qu'un certificat de cession sera rédigé pour chaque vente.***
- Qu'aucun oiseau ne pourra sortir de la bourse sans certificat de cession.***